



SAINT-OUEN-SUR-SEINE

Le vendredi 16 décembre 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Procès des deux anciens policiers municipaux, agresseurs de trois mineurs : la Ville et les victimes obtiennent gain de cause auprès de la justice

Aux côtés des victimes, la mairie de Saint-Ouen se félicite de la décision du tribunal correctionnel de Bobigny qui a condamné l'ancien policier municipal Cédric G. à un an de prison ferme et cinq ans d'interdiction d'exercer dans la police. Le préjudice causé à la ville de Saint-Ouen a été souligné par le procureur et reconnu par le tribunal.

Le maire, Karim Bouamrane, a sollicité le président du tribunal pour pouvoir témoigner lors de l'audience en tant que partie civile. Il a réitéré son soutien aux victimes et à leurs proches, un soutien indéfectible depuis qu'il a été informé de ce qu'il s'était passé la nuit du 17 au 18 mars 2021.

Les faits commis par Cédric G. sont contraires aux valeurs de notre république, de notre pays, de Saint-Ouen. Ils sont contraires au projet que la municipalité porte pour ses habitants et pour sa police municipale. Ces faits sont aussi indignes de l'intégrité et de l'éthique attendues des représentants de l'ordre.

En plus de l'irrespect, de la violence dont ils témoignent envers les victimes, ces faits portent préjudice à l'honneur de la police municipale, à l'honneur de la police dans son ensemble, à l'honneur de notre ville.

Ils sont intolérables pour les victimes. Inadmissibles pour la fonction.

Il est déplorable que le comportement d'un agent entache le travail formidable mené par tous les agents de la police municipale et des autres services de la ville. Saint-Ouen, ville fraternelle, solidaire, protectrice, soutiendra toujours les victimes de ces agissements et continuera de lutter contre les violences policières et les comportements qui dégradent à la fois les victimes et la fonction de ceux qui s'en rendent coupables.

Nous restons à la disposition des familles pour continuer d'accompagner l'entrée dans le monde adulte des jeunes victimes.